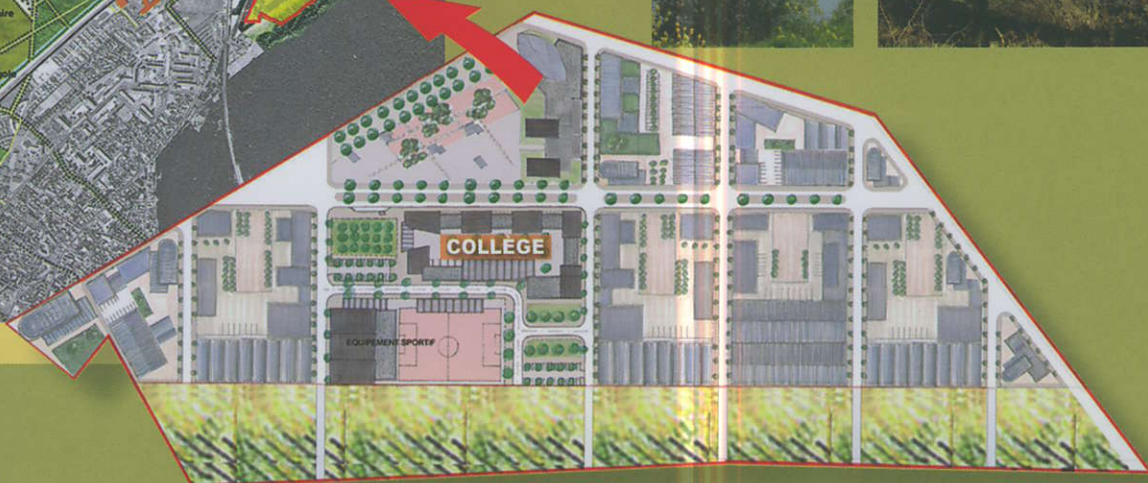


# Le Quartier de la Petite Arche : le développement d'Achères se dessine



atelier  
architectes urbanistes  
Roland CASTRO  
Sophie DENISSOF  
Silvia CASI associés



Avant projet – Plan masse non définitif

L'aménagement du quartier de la Petite Arche sera la première réalisation de la ville sur les terrains rachetés à la Ville de Paris, suite à l'accord historique conclu avec elle.

Ce nouveau quartier en lisière de forêt, destiné à accueillir des activités économiques ainsi que le deuxième collège d'Achères, sera un quartier innovant sur le plan technique et un « éco-quartier » préservant l'environnement de qualité d'Achères.

Le projet économique vise à accueillir des entreprises à dominante « tertiaire », et plus spécifiquement des activités de haute technologie et travaillant sur les questions de

pointe, telles l'écologie urbaine ou le traitement de l'eau.

L'année 2006 est celle de l'élaboration du projet sur le plan technique et de la pré-commercialisation. Les premiers travaux pourront commencer en 2007.

Donnons la parole aux techniciens qui assistent la ville dans l'élaboration de ce projet essentiel pour le développement économique de notre ville. ►



## Présentation du projet urbain par Roland Castro, architecte urbaniste



Roland Castro et Sophie Denissof

La proposition de notre atelier se fonde sur un postulat de départ selon lequel une zone d'activités doit être considérée comme un véritable morceau de ville qui s'intègre naturellement à la ville existante. La Petite Arche amorce l'aménagement d'un territoire plus vaste. L'implantation de ce nouveau quartier est l'occasion de créer une nouvelle entrée de ville, vitrine de l'activité économique de la commune tout en respectant cet aspect tenu de la ville d'Achères.

A partir de la RD 30, une place d'entrée de ville pourrait être créée à l'emplacement de l'actuel rond point. Très urbaine pour faire le lien à la ville, elle pourrait accueillir des éléments bâtis, dont le collège. Cette nouvelle place et les bâtiments qu'elle accueillera permettront de conférer une centralité à la gare RER, aujourd'hui

excentrée à l'échelle de la ville. Ce terrain jouit d'atouts qui pourront être mis en scène : la proximité de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que la présence de la rigole liée aux crues de la Seine qui rend le terrain au Nord de la ZAC inconstructible.

Le terrain est irrigué par une voie de desserte principale le long duquel un maillage de parcelles pourrait construire des îlots très dessinés. A terme, afin de réduire l'impact de la coupure de la ligne RER, nous imaginons de prolonger le parc de loisirs par un parc paysager qui intégrera la rigole et fera partie intégrante de la composition du nouveau quartier. Grand parc piéton

exclusivement, il serait dédié à la promenade et dessinerait un paysage vert très appréciable dans un espace d'activités.

[www.castrodenissof.com](http://www.castrodenissof.com)



lots types – Activités

## Une démarche environnementale sur la ZAC de la Petite Arche



La ville d'Achères et la société d'aménagement SIDEC ont décidé que l'environnement serait le fil conducteur de la ZAC de la Petite Arche.

Afin de les accompagner dans cette démarche innovante, "e-parc" apporte son savoir-faire issu d'une expérience de plus de sept années dans la gestion durable des zones d'activités.

Cette collaboration se concrétise par un travail de réflexion sur le fonctionnement futur de la ZAC pour différentes thématiques comme l'eau, les déchets, les transports ou encore l'énergie et sur les moyens d'impliquer les entreprises dans cette démarche. Ces réflexions serviront pour l'élaboration de

prescriptions pour l'aménagement de la ZAC.

Ce projet est intellectuellement stimulant car nous travaillons sur une démarche qui sera demain la norme en matière d'aménagement et de gestion des zones d'activités. Il est donc nécessaire de faire preuve de créativité et d'innovation. D'autant plus que les élus et les techniciens de la ville d'Achères adhèrent à cette démarche et en attendent beaucoup.

Nous avons tous le sentiment que nous pouvons réaliser sur la ZAC de la Petite Arche un projet réellement novateur et exemplaire.

Jean-François Vallès

e-parc : pour la gestion durable des parcs d'activités,  
[www.e-parc.com](http://www.e-parc.com)

